

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 05 mars 2020

Convocation du 27 février 2020

Présents : Yvan PAUGET, Lilian BILLET,  
Jean-Paul BOUILLOUD, Jérôme COMMARET, Véronique DA SILVA FREITAS, Corinne  
DONDE, François FERTHET,

Excusé : Christine DROUILHET, Stéphane MARZA

Secrétaire de séance : François FERTHET

### 1 - Personnel communal :

Maxime Renoud a pris ses fonctions d'employé communal le 03 février 2020. Une infraction au code de la route va le priver de son permis de conduire pendant quelques temps. Il n'est pas possible de demander une dérogation pour la conduite du tracteur. Après réflexions, il a été décidé de republier une nouvelle annonce de recherche d'agent qui, si elle est aboutie, conduira à la rupture de contrat de Maxime.

### 2 - Forêt : affouage :

Les affouagistes ont constaté la disparition d'une certaine quantité de bois coupé. Une plainte sera déposée en gendarmerie.

### 3- Bâtiments communaux :

- Changement de chaudière : Monsieur le Maire présente les différents devis réactualisés.

- Entreprise CLERE : 39245.45 € HT
- Entreprise MOLIN : 49031.27 € HT

Après concertation, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir le devis de l'entreprise CLERE pour un montant de 39245.45 € HT.

- Travaux de maçonnerie : l'entreprise SORGUE-Frères propose un devis de maçonnerie qui s'élève à 3277.07 € HT. Après concertation, le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis.

### 4- Elections : bureau de vote

Les permanences du bureau de vote du dimanche 15 mars 2020 sont réparties ainsi :

08h00 - 11h30 : François - Corinne - Christine

11h30 - 15h00 : Yvan - Véronique - Stéphane

15h00 - 18h00 : Jérôme - Lilian - Jean-Paul

Dépouillement : Yvan, Lilian, Jérôme, Jean-Paul, Isabelle...

